

La Lettre

La revue des Sages-Femmes Libérales

#118 - AUTOMNE 2018



ASSOCIATION NATIONALE DES
SAGES-FEMMES
LIBÉRALES

LES VIOLENCES

ET AUSSI Formations | Contrats d'assurance : tour d'horizon | Alertez les bébés | Un exemple de pratique médicale : la gestation pour autrui en Belgique | ... Et bien plus encore !

LES VIOLENCES

L'Organisation Mondiale de la Santé définit la violence en ces termes : «La violence est l'utilisation intentionnelle de la force physique, de menaces à l'encontre des autres ou de soi-même, contre un groupe ou une communauté, qui entraîne ou risque fortement d'entraîner un traumatisme, des dommages psychologiques, des problèmes de développement ou un décès.»

Il est finalement assez facile de prendre du recul face à cette définition. Elle est réelle, pragmatique, mais finalement assez froide et lointaine de notre vie quotidienne.

Par contre, si l'on décide d'appliquer les chiffres, elle prend une réalité tout autre. On parle d'une femme sur 10, victime de violences. Avec 10 consultations par jour, cela fait potentiellement une femme par jour

de consultation qui a été, est ou sera victime de violences. Et pour les enfants, le chiffre est de 1 sur 5. Regardez une cour d'école!

Notre profession nous positionne face à ces violences. En tant que sages-femmes libérales, nous avons un rôle important à jouer dans le dépistage et/ou l'accompagnement des victimes. Nous sommes là pour les aider à sortir de ce cercle, à retrouver leur dignité et leur confiance en elle. Notre parole doit être la plus franche et la plus respectueuse, sans jugement et sans fatalité.

Ce dossier vous propose de parcourir certaines violences auxquelles nous pouvons être confrontés dans notre profession. Afin de lutter contre ces violences, les définir, les dépister, mais surtout aider et accompagner les victimes !

PAGE 28

Et si la paix dans le monde commençait réellement à la maison...

PAGE 30

Première expérience

PAGE 31

Rapport sur la qualité de vie des étudiant·e-s en santé

PAGE 31

Omerta à l'hôpital

PAGE 32

Déclenchement

PAGE 34

Julie face au monde médical

PAGE 35

Publication du rapport du HCE : les actes sexistes durant le suivi gynécologique et obstétrical

PAGE 37

Rapport du HCE. Et après ?

PAGE 38

Quelques euros

PAGE 39

Les violences conjugales

PAGE 47

Place de la sage-femme

PAGE 49

Évaluation de la formation des sages-femmes quant à la prise en charge des femmes victimes de violences

PAGE 53

Et vous, comment posez-vous la question ?

ET SI LA PAIX DANS LE MONDE COMMENÇAIT RÉELLEMENT À LA MAISON...

Depuis des siècles, dans notre société, les parents utilisent une certaine violence dans un but supposé éducatif. Selon Alice Miller (docteur en philosophie, psychologie et sociologie), précurseur dans les recherches sur les méfaits des violences contre les enfants et leurs répercussions, ces schémas, inscrits en nous comme « normaux », ont tendance à se répéter de génération en génération. Ces violences sont connues et étudiées sous le terme de VEO (Violences Éducatives Ordinaires). En France, selon une enquête de L'Union des Familles, 85 % des parents affirment les utiliser et les considèrent comme une mesure éducative appropriée, normale, voire indispensable.

Malgré les recommandations de l'ONU et du Conseil de l'Europe, et contrairement à 53 pays dans le monde, nous n'avons pas encore légiféré pour son abolition (Recensement Global Initiatives). Plus concrètement, la Violence Éducative Ordinaire, c'est la violence admise et tolérée, utilisée envers les enfants dans un but que l'on croit éducatif. Elle peut être physique (claque, fessée, tape...), psychologique (isolement, humiliation, chantage, menaces...) ou encore verbale (cri, menace, insulte...). Il est difficile de définir précisément ce que renferme la VEO ; car les actes qui y sont associés dépendent du lieu, de l'époque, de la culture... Ce qui était « ordinaire » il y a quelques dizaines d'années (comme le martinet) ne l'est plus aujourd'hui en France métropolitaine, mais l'est encore ailleurs. Espérons que, demain, une fessée, une claque seront considérées comme ce qu'elles sont : des violences à part entière.

Depuis plusieurs dizaines d'années, les recherches effectuées dans le domaine des neurosciences ont démontré les conséquences néfastes des violences éducatives ordinaires sur les enfants. Si l'utilisation de la VEO peut, dans l'immédiat, produire l'effet escompté sur l'enfant (sidération), elle est aussi responsable de nombreux troubles chez lui, se répercutant sur notre société.

Des conséquences pour l'enfant...

On le sait aujourd'hui, le cerveau d'un petit humain met environ 25 ans à atteindre sa maturité.

Jusqu'à 5 à 7 ans, c'est le cerveau limbique (émotions, mémoire) qui domine largement. L'enfant est dans la spontanéité, l'émotivité... il ne contrôle pas ou peu ses actes et émotions. Il est poussé par un besoin d'apprentissage et de connaissances et par une sensibilité très forte. Petit à petit, le cortex préfrontal (rationalité, réflexion, langage) gagne en maturité et permet un certain recul, une certaine réflexion. Mais tout ceci prend du temps ; et même adulte, avec un cerveau « mûr », il arrive à tous d'être dépassés par

une émotion intense et d'agir avec impulsivité. L'enfant est donc particulièrement sensible à son environnement, aux émotions, au stress.

Quand un humain est soumis au stress, enfant comme adulte, il va répondre instinctivement selon trois possibilités :

- La violence : frapper, crier, taper sur quelque chose...
- La fuite : se renfermer sur soi, mettre en place des mécanismes ou stratégies de protection afin d'éviter d'être à nouveau confronté à la situation, rire (que l'on prend à tort pour de l'affront ou de la moquerie).
- La sidération : paralysie des fonctions supérieures, incompréhension. Plusieurs choses peuvent conduire un enfant à cet état de stress, entre autres :
- Être dans une situation de besoins non assouvis. Les besoins peuvent être physiques comme affectifs. Être fatigué, malade... Vivre dans un environnement d'insécurité ou de stress. Subir des violences (de tout type).

L'organisme de l'enfant exposé à la VEO produira du cortisol, la molécule « du stress », qui, à des taux élevés ou sur une période prolongée, devient délétère pour le cerveau. Même à « court terme », la VEO a donc un impact sur le développement du cerveau de l'enfant et sur sa santé (C. Márquez, G.L. Poirier, M.I. Cordero, M.H. Larsen, A. Groner, J. Marquis, P.J. Magistretti, D. Trono et C. Sandi, École Polytechnique Fédérale de Lausanne, étude parue dans la revue *Translational Psychiatry* du 15 janvier 2013).

Il a également été observé qu'à moyen/long terme, un enfant soumis à des VEO présente un risque accru d'atteinte de l'estime de soi et peut développer divers troubles psychologiques et/ou du comportement (anxiété, repli sur soi, baisse de confiance en soi, diminution des capacités d'apprentissage, agressivité subie ou agie dans les relations aux autres).

Les effets des VEO perdurent également à long terme donc à l'adolescence et l'âge adulte. Selon diverses études, certains troubles ressentis peuvent résulter des VEO subies durant l'enfance. La probabilité est plus importante de présenter des pathologies psychiatriques telles que des troubles dépressifs, anxieux, des états de stress post-traumatiques, des troubles addictifs, des troubles de la personnalité, des conduites à risque et des suicides (Patrick O. McGowan, Aya Sasaki, Ana C. D'Alessio, Sergiy Dymov, Benoit Labonté, Moshe Szyf, Gustavo Turecki et Michael J. Meaney, étude publiée dans la revue *Nature Neuroscience* le 22 février 2009.). Ainsi que des pathologies somatiques telles que des troubles cardiovasculaires, pulmonaires, digestifs, endocriniens, immunitaires, et des risques de développer un diabète, de l'obésité et des douleurs chroniques (Michael E. Hyland, Ahmed M. Alkhalaf et Ben Whalley, université de Plymouth, Royaume-Uni, étude publiée dans le *Journal of Behavioral Medicine*, septembre 2012.).

Génétiquement parlant, il est maintenant prouvé que la VEO peut avoir des répercussions sur la descendance de personnes l'ayant subie, car elle entraîne une modification (réversible) de l'expression des gènes responsables de la régulation du

cortisol, transmissible sur 2 ou 3 générations (N. Perroud, A. Paoloni-Giacobino, P. Prada, E. Olié, A. Salzmann, R. Nicastro, S. Guillaume, D. Mouthon, C. Stouder, K. Dieben, P. Huguelet, P. Courtet et A. Malafosse, universités hospitalières de Genève [Suisse] et de Montpellier [France], étude publiée dans *Translational Psychiatry* le 13 décembre 2011).

Enfin, l'aspect le plus « pervers » de la VEO, qui explique qu'elle perdure autant, c'est que l'enfant se construit avec elle. Face aux traumatismes infligés par des personnes référentes/aimantes, le cerveau va créer un mécanisme de défense consistant à considérer ce comportement comme la normalité d'une relation aimante. C'est pourquoi tant de personnes en viennent à remercier leurs parents/éducateurs de les avoir punis/frappés et reproduisent à leur tour sur leurs enfants. Ce mécanisme est tout à fait réversible, mais il nécessite une prise de conscience importante et une remise en question de sa propre éducation (ce qui ne signifie absolument pas remettre en cause la « quantité » d'amour reçue). Cela implique aussi de se reconnecter à son « enfant intérieur » pour tenter de se rappeler réellement les traumatismes subis. C'est donc un long cheminement, autant pour accepter que pour s'affranchir de réflexes conservés de cette enfance.

... qui se déversent sur la société.

La frontière entre la VEO et la maltraitance est abstraite et diffère selon l'endroit, l'époque, la relation, la fréquence, l'intensité, les personnes, l'environnement, la culture... Pour reprendre l'exemple du martinet, cette VEO de jadis relève aujourd'hui plutôt de la maltraitance. Ce serait donc une erreur de tenter de hiérarchiser/classer les violences. Par contre, le lien entre la VEO et la maltraitance est clairement établi : 85 % de la maltraitance en France est administrée dans un but punitif donc avec des intentions éducatives. En effet, celle-ci résulte la plupart du temps d'actes de VEO ayant « mal tourné » ou n'ayant pas eu l'effet escompté (escalade de la violence). Et les chiffres de la maltraitance sont effarants, 100 000 cas recensés d'enfants en danger, 1 à 2 décès par jour d'enfants par maltraitance ou négligence.

Nous pouvons aussi faire la corrélation entre la VEO et la violence scolaire. La VEO favorisant le manque de confiance en soi, un enfant élevé dans ce climat de violence aura une prédominance à se placer dans un rôle de harceleur ou au contraire de souffre-douleur (*American Journal of Psychiatry* le 1^{er} juillet 2014). Il aura appris de la part ses parents la « loi du plus fort » et n'aura pas conscience que chaque être humain, quelque soit sa place dans la société, a droit au respect. Le harcèlement scolaire a lui-même de graves répercussions sur le futur adulte.

Enfin, l'enfant victime de VEO pensera que l'on peut frapper une personne que l'on aime et aimer une personne qui nous frappe. Il aura tendance à reproduire le schéma familial dominant/dominé. Et à l'âge adulte, il sera plus exposé aux violences conjugales par mimétisme.

La notion d'adultisme, changer le regard porté sur l'enfant

L'adultisme est une notion récente, qui permet (enfin) de donner un nom à l'oppression des adultes sur les enfants. Le mot peut sembler fort, mais il suffit bien souvent de regarder autour de soi pour se rendre compte que les enfants subissent de la part des adultes des comportements qui seraient socialement inacceptables entre deux adultes.

C'est à partir de ce postulat que l'adulte a le droit, le privilège, sait mieux, éduque, a toujours raison... au point de ne plus respecter l'enfant : lui mentir, pratiquer les VEO, lui interdire des choses sans raison objectivement valable...

Cette oppression est si forte dans notre société que le statut d'enfant est presque devenu « négatif », il suffit de voir les connotations associées aux termes « puéril », « enfantillage », « gaminerie »... sans parler de tous les termes désignant les enfants de manière négative. Doux paradoxe que d'aimer les enfants sans aimer l'enfance.

Dans la continuité de cette réflexion, il est primordial de changer le regard que l'on porte sur l'enfant afin de tendre vers un accompagnement sans violence. Le voir comme un être à part entière, un adulte en puissance, avec un libre arbitre et un esprit critique à développer. Le voir comme un petit humain immature bien incapable de manipuler l'adulte, mais submergé par ses émotions. Un enfant qui voit tout avec ses yeux d'enfant et qui sait s'émerveiller devant une fleur, mais aussi être terrassé s'il n'a pas le bonbon dont il a vraiment envie ; et qui a besoin de nous pour être sûr que, oui, son émotion est légitime et que oui, nous l'aiderons à la surpasser (même si cela nous semble insignifiant). Quand on arrive à changer le regard que l'on porte sur l'enfant en le sachant « bon », le recours à la VEO perd déjà en grande partie son sens (« Oui, la nature humaine est bonne. » O. Maurel).

Ces enfants sont les adultes de demain, les accompagner sans violence c'est leur donner la clé pour devenir, à leur tour, non violent et instaurer un cercle vertueux de la bientraitance et du respect.

L'enfant possède un droit fondamental à un traitement respectueux de ses besoins, dans un cadre de sécurité physique et affective. Muriel Salmona (psychiatre spécialisée en psycho traumatologie et victimologie) demande même à ce que l'interdiction des VEO (plus précisément les châtimements corporels) soit une priorité humaine et de santé publique !

Aujourd'hui, en Suède, premier pays à avoir aboli les violences éducatives en 1979, le nombre d'enfants décédés suite à des maltraitements est devenu presque nul et les prisons ferment faute de prisonniers... à quand notre tour ?

— Véronique Reine et Isabelle Kiltch, membres du Conseil d'Administration StopVEO, Enfance sans violences, avec la participation de Alice Roue Chrétien, Membre de StopVEO